

Se loger A Chartres

CROUS

Campagnes et s'inscrire :
<https://www.crous-orleans-tours.fr/>

<https://infojeunescvdl.fr/faire-sa-demande-de-logement-crous/>

<https://www.chartres.fr/etudes-superieures/logements-et-restaurants-universitaires>

Critères : selon ressources et critères sociaux.

Agence Immobilière Sociale (AIS)

Adresse : 36 avenue Maurice Maunouy
28000 LUISANT

Tél : 02 37 20 99 60

Critères : selon conditions de ressources
Contact : Mélanie GRIGY Coordinatrice

tél : 06 17 20 93 24



CCI

La Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Eure et Loir propose un grand nombre de studettes, disponibles à la location pour les étudiants. étudiants.

<https://www.laresidencecci28.fr/conditions-de-location>

Résidence Etudiants « Jeunes Courtille » 3F

53 logements au 34 boulevard de la Courtille 28000 CHARTRES

Critères : Les résidents doivent avoir moins de 30 ans et faire une demande de logement social, logement social.

Contact : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

<https://monlogementetudiant.beta.gouv.fr/trouver-un-logement-etudiant/ville/chartres>

Retrouvez les informations en détails sur le site de l'IFSanté Chartres Infos pratiques/ "Vie étudiante" et "Offres de logement"



CCAS

Les résidences autonomie Silvia-Montfort et Marcel-Gaujard, en centre-ville de Chartres, proposent aux étudiants des logements gratuits en colocation en contrepartie d'un job étudiant de participation à la sécurité et à la vie sociale de la résidence.

Comment postuler ?

Si cette solution vous intéresse, alors n'attendez plus ! Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à M. le Vice-Président du CCAS - Direction des Ressources Humaines, Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr

Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur chartres.fr ou contactez Madame Quéméneur, directrice des résidences autonomie au 06 28 94 01 61.